

Paris, le 25 janvier 2022

Réaction de l'UNICEF France au projet de loi relatif à la protection des enfants

Le projet de loi relatif à la protection des enfants a fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire. Il sera adopté définitivement par le parlement dans les prochains jours.

L'UNICEF France salue le travail parlementaire et la qualité des débats qui ont permis l'adoption de plusieurs mesures importantes : le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs, la désignation à la demande du Juge des enfants d'un avocat ou d'un administrateur ad hoc pour l'enfant, l'audition obligatoire de l'enfant, un « temps de répit » pour les mineurs isolés avant l'évaluation de leur âge.

L'organisation regrette toutefois que certaines dispositions n'aient pas été retenues, dont un meilleur encadrement de la possibilité pour l'administration d'accomplir des actes relevant en principe de l'exercice de l'autorité parentale ou le fait de désigner en priorité des juges exerçant ou ayant déjà exercé en tant que Juge des enfants lorsqu'ils siègent en formation collégiale.

L'UNICEF France renouvelle sa vive préoccupation concernant les obstacles à l'accès à la protection pour les mineurs non accompagnés posés par la généralisation du fichier d'appui à l'évaluation de la minorité (AEM), ou encore la suppression des garanties sur l'évaluation sociale ou l'accueil provisoire d'urgence.

« Malgré de nombreux amendements proposant de garantir la présomption de minorité, ce texte ne permettra pas de protéger suffisamment les nombreux mineurs isolés », prévient **Adeline Hazan, vice-présidente de l'UNICEF France**. « Au contraire, il risque de les dissuader davantage de demander une protection, de nuire à la fiabilité de l'évaluation de leur minorité et de favoriser l'expulsion de ceux considérés comme majeurs avant même qu'ils puissent exercer un recours », explique-t-elle.

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout dans le monde, pour construire un monde meilleur pour tous. Plus d'informations sur www.unicef.fr

Contact

• UNICEF France

Carine Spinosi – 01.44.39.17.49 – cspinosi@unicef.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)



UNICEF.France



UNICEF_france



unicef_franc

